Municipalité de
Saint-Gervais

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION
279, rue Principale

À toutes les personnes intéressées par une demande de démolition relativement à la résidence située au 279, rue Principale, à Saint-Gervais

---

Prenez avis que le Comité de démolition de la Municipalité de Saint-Gervais a reçu une demande visant la démolition de la résidence située à l'adresse mentionnée en titre.

Le Comité de démolition statuera sur cette demande lors d'une rencontre qui se tiendra le **mardi 20 octobre 2026, à 16 h**, au **150, rue Principale, à Saint-Gervais**.

Toute personne désirant s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière-trésorière de la municipalité.

FAIT À SAINT-GERVAIS, ce 7e jour du mois d'octobre deux mille vingt-six.

Johanne Simms, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Johanne Simms, directrice générale et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis « Demande de démolition - 279, rue Principale », et ce, en date du 7e jour d'octobre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 7e jour d'octobre 2026.

Johanne Simms, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

150, rue Principale, Saint-Gervais (QC) G0R 3C0
TÉL.: (418) 887-6116 | FAX: (418) 887-6312
info@saint-gervais.ca | **www.saint-gervais.ca**

AU COEUR DES GENS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT